

STAPS – Education Motricité (EM)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

La Licence STAPS de l'Université Paris Cité, assortie de trois mentions est organisée en trois années de deux semestres chacune. Elle est constituée d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, obligatoires à choix, ou bien facultatives, chacune d'elles étant semestrielles.

Le cursus STAPS vise l'acquisition de compétences dans les secteurs professionnels

- de l'enseignement,
- de l'entraînement,
- de la santé et du loisir
- et prépare à des masters et au doctorat (recherche).

L'UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) a vu le jour en 1984. Il demeure à ce jour le seul UFR STAPS de la capitale et dispose de tous les éléments pour permettre une formation de qualité auprès de nos étudiants toujours plus nombreux à s'intéresser à cette formation originale. La force de la formation STAPS est sa pluridisciplinarité et elle se caractérise par son dynamisme et son attractivité. Initialement, cette formation préparait au concours d'enseignant d'éducation physique et sportive. Ensuite, elle s'est fortement diversifiée en étroite collaboration avec les chercheurs, les spécialistes et également les organisations professionnelles dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) afin de permettre à chaque étudiant :

-d'analyser l'ensemble des disciplines requises pour comprendre les APSA ;

-de transmettre leurs savoirs auprès d'étudiants, d'athlètes et de patients ;

-d'être curieux, critique et sensible aux problèmes complexes posés par le développement des APSA dans les sociétés et les cultures.

OBJECTIFS

Les Licences mention Éducation et Motricité 1 & 2 (EM1 & EM 2) a pour finalité de former des enseignants d'Éducation physique et sportive du premier et du second degrés. La formation vise à l'acquisition des compétences nécessaires à l'enseignement des activités physiques sportives et artistiques en milieux éducatifs et scolaires. Dans cette perspective, une approche pluridisciplinaire permet d'appréhender les questions relatives aux enjeux des apprentissages scolaires: connaissances scientifiques, technologiques en lien avec les problématiques éducatives actuelles. La conception, la planification, l'animation et la régulation de l'enseignement sont au cœur de la formation proposée. Cette année d'étude permet également de premières expériences professionnelles dans des établissements du premier et du second degrés.

COMPÉTENCES VISÉES

-Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les APSA, la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe.

-Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu les APSA.

-Utiliser les outils, les nouvelles technologies embarquées et les techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

-Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée et mettre en œuvre les techniques adéquates.

-Disposer d'une expérience personnelle approfondie de la pratique des APSA.

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention STAPS - Éducation et motricité

Bloc de compétences - Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
- Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.

Bloc de compétences - Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)

- Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
- Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.

Bloc de compétences - Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive

- Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.

Bloc de compétences - Usages numériques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Enseignement de l'EPS dans le système scolaire

- Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.

- Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves.
- Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
- Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.

Bloc de compétences - Conduite de projet et enseignement des APSA dans les structures socio-éducatives

- Participer à l'élaboration des projets de la structure.
- Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.
- Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.
- Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences :
Non

Programme

ORGANISATION

Comme toutes les licences générales universitaires, la licence STAPS s'organise comme suit :

-un tronc commun en première année (L1)

-un tronc commun et une pré-professionnalisation en deuxième année (L2)

-une professionnalisation en troisième année (L3) dans les mentions de licence STAPS suivantes : **Activités Physiques Adaptées – Santé (APAS)**, Éducation Motricité pour enseigner l'EPS dans le primaire (EM1) et dans le secondaire (EM2) et **Entraînement Sportif (ES)**.

Ces différentes mentions en fin de licence vont permettre aux étudiants diplômés de travailler respectivement dans le système de santé, dans le système éducatif et dans les associations sportives.

La licence STAPS comporte trois années de formation avec chacune 60 crédits européens (ECTS). Chaque année universitaire se décompose en deux semestres. Au sein de chaque semestre, différents enseignements sont dispensés soit sous forme de cours magistraux en amphithéâtre avec l'ensemble de la promotion d'étudiants, soit sous forme de travaux dirigés ou de travaux pratiques en effectif plus restreint.

Des enseignements pourront également être réalisés en distanciel total ou de manière hybride (une partie des étudiants en présentiel et une autre partie en distanciel) grâce à l'outil de téléconférence "ZOOM"

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : A l'issue des trois années, 170 heures de stage minimum

Stages et projets tutorés :

Dès la L1, chaque étudiant est sensibilisé à son projet d'études en rapport avec les quatre mentions offertes à l'UFR STAPS de l'Université de Paris. Des mises en stage professionnel sont obligatoires dès le second semestre de la L2 et à chaque semestre de la L3. Un accompagnement du projet professionnel de l'étudiant est réalisé au premier semestre de la L2 et à chaque semestre de la L3 par des enseignants référents et ses tuteurs au sein des structures accueillant les stagiaires. Les stages sont souvent massés en

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

L2 (30 h minimum) et filés en L3 (en moyenne 70 h minimum / semestre). Un bureau des stages est installé au secrétariat pédagogique pour informer les étudiants sur les modalités d'évaluations des stages et pour réviser les conventions pour chaque étudiant.

Admission

La licence STAPS accueille majoritairement des étudiants issus des lycées.

Elle accueille également des étudiants salariés à statut particulier en son sein.

ATTENDUS

Les pré-requis nécessaires pour réussir sa formation en STAPS sont les suivants :

-Pré-requis scientifiques : avoir de solides bases en mathématiques, en sciences de la vie et de la Terre et en physique – chimie ;

-Pré-requis littéraires : avoir de bonnes capacités d'expression écrite et orale ;

-Pré-requis sportifs : être imprégné d'une culture physique, sportive et artistique à la fois en termes pratique et théorique ;

-Pré-requis d'engagement : disposer d'une expérience de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.

Choix de spécialités recommandées pour les élèves de 1ère intéressés par la formation STAPS

Voici les choix de spécialités recommandées pour améliorer les chances de réussites en STAPS :

Biologie-écologie ; Littératures ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Physique-chimie ; SES ; Sciences de l'ingénieur ; SVT.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Une poursuite d'études en Master est possible au sein de l'Université de Paris. Voici ci-dessous les différentes mentions de Master proposées aux étudiants licenciés de l'UFR STAPS :

- **Master APA-S (Activités Physiques Adaptées – Santé)** avec ses 3 parcours :

-APA3S (Santé Psycho-Sociale par le Sport-Santé) ;

-PAPASN (Physiologie, Activités Physiques Adaptées, Santé et Nutrition) ;

-VHMA (Vieillesse et Handicap : Mouvement et Adaptation).

- **Master EOPS (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive)** avec ses 2 parcours :

-PEOPSN (Physiologie de l'Entraînement et de l'Optimisation de la Performance, Santé et Nutrition) ;

-SEPHN (Sport, Expertise et Performance de Haut-Niveau – géré par l'INSEP).

PASSERELLE

Passerelle Kinésithérapie : depuis la rentrée universitaire 2025 2026, seuls les étudiants autorisés à s'inscrire en L1 STAPS parcours kinésithérapie sur le portail Parcoursup peuvent tenter la passerelle kinésithérapie à l'issue de

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

la L1. Les étudiants doivent valider la L1 en première session d'examen et être classés en rang utile pour pouvoir prétendre à obtenir l'inscription dans l'école de kinésithérapie souhaitée. Le classement des étudiants du parcours STAPS kiné est établi en fin d'année sur la base de leurs résultats obtenus aux examens de L1.

Il n'est pas possible de redoubler la L1 pour tenter de nouveau la passerelle kiné. Il n'est pas possible de tenter la passerelle kiné pour les étudiants inscrits en L1 STAPS et en STAPS LAS1.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La Licence STAPS mention EM oriente les étudiants vers les métiers suivants :

- Enseignant d'éducation physique dans le premier et second degrés
- Animateur sportif
- Master MEEF
- De nombreux concours de la fonction publique.

Secteurs d'activités :

- Ministère de l'Éducation nationale
- Municipalité
- Collectivités territoriales

Contacts

Responsable du diplôme

Gwenaëlle Ceyte

scolarite.licence1.staps@u-paris.fr

Responsable de la mention

Emmanuelle Forest

scolarite.licence3.staps@u-paris.fr

Coordinateur pédagogique

3^{ème} année

01 76 53 34 10

scolarite.licence3.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

1^{ère} année

01 76 53 34 12

scolarite.licence1.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

2^{ème} année

01 76 53 34 09

scolarite.licence2.staps@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

3^{ème} année

01 76 53 34 10

scolarite.licence3.staps@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR STAPS

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Lacretelle

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation